

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JANVIER 2024 N° 296



Le maire se joint à son conseil municipal
et vous souhaite une

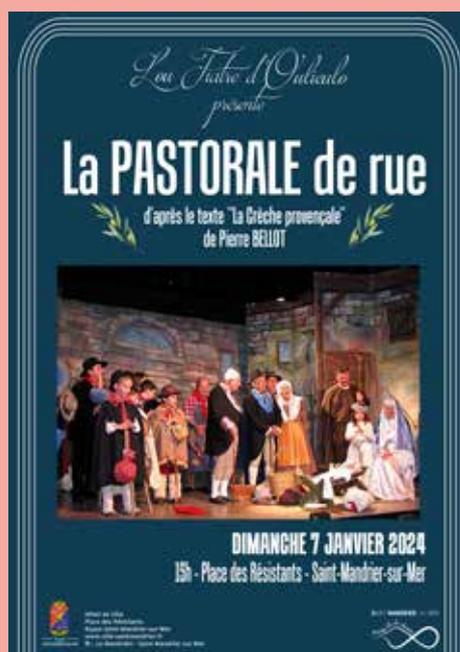
Bonne année
2024

Ça se passera en
JANVIER...

CULTURE ET

PATRIMOINE

7 Dimanche 7 janvier,
Lou Tiatre d'Oulieulo
viendra interpréter la
pastorale Bellot à 15h,
place des Résistants.



THÉÂTRE



13 Samedi 13 janvier,
à 20h30 au Théâtre
Marc Baron, se jouera
la comédie musicale
Bonnie & Clyde.

VIDE-GRENIERS

14 & **21**
Dimanche 14 janvier, de 7h à 17h,
place des Résistants, organisé
par l'association Les Pescadous
du Creux.

Dimanche 21 janvier, de 7h à 15h,
parking Saint Asile, organisé
par l'association Festive de la
Presqu'île Pin Rolland Maregau.

ART

19 Vendredi 19 janvier, à
18h30, vernissage de
l'exposition du peintre
Anthony VERCHERE,
à la galerie Rancilio.

Exposition du 19 au 11
février 2024.





ÉDITO

À l'heure où les guirlandes de Noël se sont éteintes et que nous attendons les Rois mages pour déguster notre galette des Rois, il est bon de revenir en arrière sur l'année écoulée.

A l'étranger, elle nous a fait connaître les terribles événements en Israël et dans la bande de Gaza, et la poursuite de la guerre en Ukraine avec ses milliers de victimes innocentes.

Dans notre pays, des inondations à répétition dans le nord et l'ouest, annonçant pour les années à venir de nouvelles catastrophes naturelles en lien avec le réchauffement climatique.

Chez nous, à Saint-Mandrier, la vie s'est écoulée paisiblement et je crois pouvoir dire à la satisfaction d'un très grand nombre de Mandréennes et de Mandréens.

Mais pour cela, il a fallu mener des combats pour équilibrer notre budget, réaliser la médiathèque et le foyer des jeunes malgré une conjoncture plutôt néfaste sur les coûts de construction, réagir aux attaques incessantes de ceux qui voudraient que rien ne change et qui sont adeptes de la régression.

Malgré tout, nous avançons et nous pensons que cette année la médiathèque et le foyer des jeunes seront terminés, comme les travaux d'extension et de sécurisation de la mairie. Les travaux de rénovation énergétique des écoles seront bien avancés et nous pourrons aussi débiter les travaux du nouveau projet de la propriété Fliche dont nous reparlerons très bientôt dans le cadre d'une consultation citoyenne.

Nous insisterons encore pour convaincre les professionnels de santé, que la maison de santé qui verra le jour dans la future résidence senior est la dernière opportunité pour attirer à terme de jeunes médecins. La refuser, c'est condamner l'aspiration des Mandréennes et des Mandréens d'avoir dans le futur une offre de soins de qualité.

En ce début d'année, permettez de vous souhaiter, à toutes et tous, une très bonne année 2024 avec la santé, du bonheur et de la réussite dans toutes vos actions.

Le Maire,
Gilles VINCENT

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Mercedes **PIERQUET CASTILLO** 28/11/2023
Miryam **ZAOUALI** 02/12/2023
Liloo **MANUEL LEROUX** 06/12/2023
Liyam **DEJARDIN ESCRIG** 07/12/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Elie **LAUGIER** 26/11/2023 74 ans
Aimé **CORRÉARD** 02/12/2023 97 ans
Denise **DAVIN** née REVEST 07/12/2023 82 ans
Gabrielle **LE LAN** née LE BAIL 19/12/2023 99 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland (locaux de l'Agence Postale Communale), **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE,
SAMEDI **13 JANVIER** 2024.

Restez CONNECTÉS

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.

Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-MER



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr

Des TRADITIONS provençales respectées

Cette année, comme chaque année à la même période, notre presqu'île de charme a revêtu son plus bel habit de lumière pour aborder de la meilleure des manières les traditionnelles fêtes de Noël.



Les services municipaux et métropolitains se sont appliqués à décorer notre presqu'île pour assurer la féerie de Noël et je les en remercie. Leur implication et la qualité du travail fourni a permis aux petits et grands d'aborder sereinement ces fêtes. Les illuminations de Noël ont démarré le 15 décembre pour se terminer à la fin des vacances scolaires. Il est important de souligner le travail colossal des employés municipaux qui ont notamment réalisé la Maison du père Noël sur la place.

Romain BLANC,
gagnant du concours
de crèches à domicile.



Vendredi 15 décembre, le traditionnel concours de crèches provençales organisé avec l'Atelier Provençal, a encore une fois obtenu un vif succès, gage du partage de nos traditions.

Le samedi 16 décembre, ce fut au tour des forains du marché d'arborer le bonnet du père Noël autour d'un petit-déjeuner offert par la municipalité.





Dimanche 17 décembre, la matinée s'est déroulée au son des galoubets pour la traditionnelle fête Calendale où les costumés ont eu le privilège de défiler avec leur santon, avant de le déposer dans la crèche de l'église.



L'après-midi, le père Noël est enfin arrivé sur son pointu pour le plus grand bonheur des tout-petits mais aussi des grands, autour des animations organisées par les Fêtes Mandréanes.

Je tiens à remercier les associations Les Fêtes Mandréanes et l'Atelier Provençal pour leur participation active aux manifestations de Noël, les plaisanciers et Pointus et Patrimoine pour avoir joué le jeu des illuminations des bateaux.

Je remercie l'ensemble des élus de la commission animation qui ont participé à l'organisation de ces événements et notamment mes collègues Katia ARGENTO et Séverine MATHIVET qui ont orchestré brillamment les illuminations de la commune, et Sylvie BECCHINO BEAUDOUARD pour l'organisation de la fête Calendale.

J'ai une pensée toute particulière pour nos agents communaux et métropolitains qui, dans un laps de temps très court, ont réussi à nous faire vivre la magie de Noël. J'espère que vous aurez eu l'occasion de pouvoir apprécier la magie de Noël dans notre Presqu'île de Charme.



Romain VINCENT,
Adjoint à la Promotion touristique,
Animation culturelle et festive et
Associations



Tradition des PASTORALES en Provence



La tradition des pastorales est encore très répandue en Provence dans le courant du mois de janvier. Héritage des crèches parlantes, elles furent d'abord représentées dans les églises dès le XVIème siècle. Les plus célèbres sont la pastorale Maurel qui fut créée en 1844 et la pastorale Bellot jouée pour la première fois en 1851 à Marseille.

Même s'il existe de multiples versions des pastorales, toutes ont le même scénario : les bergers sont avertis de la naissance de Jésus et décident de se rendre à Bethléem pour le couvrir d'offrandes. Ils réveillent tout le village et tous décident de se mettre en route. Leur voyage est agrémenté d'épisodes amusants, émouvants ou tragiques.

Le dimanche 7 janvier, dimanche de l'Épiphanie, nous aurons le plaisir d'accueillir « Lou Tiatre d'Oulieulo » qui viendra interpréter la pastorale Bellot dans le village, le dernier tableau se tenant comme il se doit à l'église avec l'arrivée des Rois Mages.

Sources : « Les pastorales, un théâtre vivant » site des Bouches du Rhône
Le Folklore de la Provence de Claude Seignolle (Editions Maisonneuve et Larose).

Sylvie Becchino-Beaudouard
Conseillère Municipale Déléguée au Patrimoine Culturel

PERMANENCE DES ÉLUS au Pin Rolland



Depuis 2022

le deuxième samedi de chaque mois, de 10h à 12h, nous avons mis en place « La permanence des élus » à la mairie annexe du Pin Rolland (Agence Postale communale).

Chaque Mandréen peut donc librement venir s'entretenir avec un élu sur tout sujet le concernant ou concernant la commune. L'élu lui répondra au mieux ou se chargera de transmettre sa demande en Mairie ou encore, l'orientera vers le service extérieur le plus adapté.

37 personnes

sont venues en 2023 nous exprimer des améliorations de bon sens, nous renseigner sur des problèmes rencontrés, qu'ils soient personnels ou pour le bien de la collectivité. Mais aussi plus simplement, pour se présenter et échanger un petit moment en parlant de notre presqu'île de charme. Notre but est de pouvoir vous écouter et agir avec bon sens.

En 2023 grâce à vous et pour nous tous.

Mise en place d'un passage piéton supplémentaire.

Renumérotation pour l'accès à la fibre.

Renforcement de l'affichage directionnel pour accéder aux commerçants du Marégau durant les travaux.



Rémi **CAILLEAUX**
Conseiller Municipal

« Voisins Vigilants et Solidaires »

Le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » (VVS) est une initiative communautaire qui vise à renforcer la sécurité et le bien-être des habitants d'une commune ou d'un quartier.



Notre commune y est adhérente et a renouvelé la convention lors du conseil municipal du 27 novembre 2023.

C'est un dispositif qui est financé par la commune et la police municipale coordonne le fonctionnement, en relation avec l'administrateur du système, et reçoit les différentes alertes émises par les citoyens inscrits sur la plateforme.

Afin que le dispositif soit efficace, il appartient à chacun, une fois inscrit,

de faire remonter toutes incivilités remarquées et/ou situations anormales liées à la sécurité de son quartier de manière simple et gratuite, via le site.

Dans la refonte du dispositif au sein de la commune, nous retrouverons quatre quartiers. Deux sur le Pin-Rolland Marégau et également deux sur le village. Selon votre adresse, vous serez associé à l'une de ces zones lors de votre inscription.

Depuis le 21 février 2021 « Voisins Vigilants et Solidaires » a signé un partenariat avec la Direction Centrale de la Sécurité Publique (DCSP). Grâce à cette collaboration avec les forces de l'ordre, le dispositif peut signaler rapidement toutes activités suspectes à la police. Ce qui permet une intervention plus rapide et efficace en cas de besoin. Ce partenariat renforce la légitimité de l'initiative et encourage davantage les résidents à s'impliquer.

Au plus nous serons inscrits sur le dispositif, au plus nous serons vigilants

au sein d'un même quartier.

C'est ainsi que nous favoriserons la communication, la coopération et la solidarité et contribuerons à créer un environnement plus sûr et convivial.

Ce dispositif ne peut pas fonctionner **SANS VOUS** alors **INSCRIVEZ-VOUS** et soyons **VIGILANTS** et **SOLIDAIRES**.

Fabrice **DEDONS**
Conseiller Municipal

Délégué à la prévention des risques
Délégué des associations patriotiques
Correspondant défense
Correspondant Incendie et secours

Ci-contre, vous trouverez le flyer et les différents renseignements complémentaires à votre inscription au dispositif. Ne pas hésiter à vous renseigner auprès de nos policiers municipaux.

L'offre de garde des JEUNES ENFANTS à Saint-Mandrier

Un sujet préoccupant pour tous les jeunes parents.

Les modes de garde dans le domaine de la petite enfance sont réellement multiples. Il existe de nombreux établissements collectifs d'accueil du jeune enfant (EAJE) tels que crèches collectives municipales, crèches publiques, crèches collectives privées, micro-crèches privées, crèches associatives, parentales, entreprises de crèche, mais aussi des assistants maternels, maisons d'assistants maternels ...

La commune a toujours souhaité répondre au mieux aux attentes de tous les Mandréens.

Six assistantes maternelles et trois structures de crèches sont en activité depuis de nombreuses années sur notre commune d'environ 6000 habitants.

« Les Colibris » est une structure placée sous la responsabilité de la Direction régionale IGESA et réservée aux enfants de personnels civils et militaires de la Défense. Deux crèches associatives parentales (multi-accueil) proposent 20 berceaux chacune depuis 1999 pour « Leï Risoulet » (quartier Pin Rolland) et depuis 2010 pour « Les Lucioles » (face aux écoles Louis Clément).

En leur qualité d'association, ces deux crèches bénéficient depuis leur création d'une aide substantielle par l'attribution d'une subvention annuelle municipale. Pour l'année écoulée, elle est respectivement de 14000 euros (Leï Risoulet) et 51000 euros (Les Lucioles). De plus, dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale, les communes ne touchent plus les aides exceptionnelles de la CAF qui les verse

directement aux structures. Il s'agit ici de 16000 euros dont la municipalité a choisi de ne pas amputer les crèches comme cela a été le cas dans d'autres communes.

Ces structures associatives, au même titre que beaucoup d'entreprises voient leur plus gros poste budgétaire attribué aux charges relatives aux salariés. Elles sont soumises également à de très nombreux volets réglementaires stricts comme par exemple l'arrêté du référentiel National bâtiminaire du 7 septembre 2021 qui précise les exigences nationales applicables aux établissements d'accueil



du jeune enfant ou plus récemment l'avenant 10-2022 portant révision des systèmes de classification et de rémunération de la convention collective nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (CCN Alisfa).

Face à ces contraintes, les EAJE doivent faire preuve d'une grande rigueur budgétaire, organisationnelle, salariale ou encore participative (pour les crèches parentales par exemple)... Seules les structures qui ont anticipé ces types de risques dans le cadre notamment d'une gestion prudente et maîtrisée seront en

mesure d'absorber sereinement ces obstacles.

Face aux difficultés davantage présentes sur la structure des Lucioles et par vote du conseil municipal en novembre 2023, la municipalité est de nouveau intervenue dans le cadre d'un accompagnement financier supplémentaire pour un montant de 8000 euros.

Il s'agit ici d'une convention liant la CAF, la structure et la commune pour une aide exceptionnelle de 40000 euros par an, reconductible sur 2 ans supplémentaires si nécessaire (20% à charge de la commune et 80% pour la CAF).

Pour rappel et toujours pour Les Lucioles, en 2022, une augmentation de 5000 euros de la subvention et une baisse de 4000 euros du loyer avaient également été accordées. Des ajournements de loyers ont également été octroyés.

Dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale, la commune souhaite également accompagner les structures sur d'autres volets pas forcément financiers, mais davantage interactifs.

L'ambition de la municipalité est, et restera, le maintien d'une offre diversifiée et pérenne en matière de mode de garde des enfants.

Parce qu'il est important que les jeunes parents puissent vaquer sereinement à leurs occupations professionnelles, la municipalité réfléchit, en sus, à des solutions afin d'augmenter le nombre de berceaux d'accueil sur la commune.

Sylvie LABROUSSE,
Conseillère Municipale Déléguée à la Petite enfance

ET SI VOUS AUSSI VOUS DEVENIEZ UN VOISIN VIGILANT ?

100% SÉCURISÉ ET GRATUIT

- Je me rends sur le site www.voisinsvigilants.org
- Je saisis mon adresse postale et mon adresse e-mail
- Je rejoins la communauté Voisins Vigilants et Solidaires
- J'alerte ou je suis alerté par mes voisins ou la Mairie/Police dès qu'un événement se produit dans mon quartier

-40% de cambriolages par an *
*d'après les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur

VOISINS VIGILANTS & SOLIDAIRES

DEPUIS 2015, LA VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER S'ENGAGE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Mairie Vigilante Police municipale au 04 94 11 51 70

ville-saintmandrier.fr Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE : du nouveau en 2024

15 25 ans

Une bourse d'un montant fixe de 450 € pour les jeunes Mandréens est versée directement à l'auto-école de votre choix, en contrepartie de 40 heures de bénévolat.

Attention, il n'y a qu'une seule période de dépôt de dossier pour la bourse 2024.

Au maximum 10 dossiers seront validés.

Date limite du dépôt de dossier le 21 janvier 2024 à la vie de la cité. La commission municipale jeunesse statuera sur les dossiers complets fin janvier.

Les dossiers se retirent à la vie de la cité, rue Anatole France.

Catherine **DEFAUX**,
Adjointe à la transition écologique et biodiversité,
santé publique et jeunesse

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

Nous souhaitons à toutes les mandréennes et tous les mandréens une très belle année 2024 !

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

SAINT-MANDRIER-sur-MER



ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE



Astuce SANTÉ 2024

La commune compte **5 cabinets médicaux** de médecins spécialistes en médecine générale avec **3 pharmacies**.

En complément, **3 cabines de téléconsultation** sont fonctionnelles : une dans chaque pharmacie.



Bien que rien ne remplace le relationnel du médecin de famille, la consultation médicale en téléconsultation est une alternative santé.

Catherine **DEFAUX**,
Adjointe à la transition écologique et biodiversité,
santé publique et jeunesse

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2024/2025
1^{ÈRE} ANNÉE DE MATERNELLE
DES ENFANTS NÉS EN 2021

Du lundi 08 janvier 2024
au vendredi 16 février 2024

LUNDI, MARDI,
JEUDI ET VENDREDI
DE 8H00 À 12H00
ET DE 13H30 À
16H30

PERMANENCE
EXCEPTIONNELLE :
MERCREDI 7
FÉVRIER 2024
DE 8H À 12H

SERVICE SCOLAIRE/
GUICHET UNIQUE :
09.67.51.98.08
Les Jardins d'Hydra
près du complexe scolaire
Louis Clément

PIÈCES À FOURNIR :

- Le dossier d'inscription ;
- une photocopie du livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- l'attestation CAF (quotient familial pour le centre de loisirs et la garderie périscolaire uniquement) ;
- la copie du carnet de santé (pages des vaccinations) ;
- pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile ;
- en cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

Plus d'informations sur :

www.portail-saint-mandrier.ciril.net

La Tribune de la MAJORITÉ

Nouvelle résidence : « Le Parc de la Presqu'île »

Implantée au quartier du Pin Rolland, chacun pourra y jouir d'un cadre de vie agréable, proche des commerces et de la plage.
Quels logements et pour qui ?

La résidence « Le Parc de La Presqu'île » compte 66 logements sociaux civils répartis sur 2 bâtiments avec places de parking sous terrain.

La répartition des logements entre les réservataires s'effectue de la façon suivante :

- 13 logements pour le Conseil Départemental,
- 20 logements pour la Métropole TPM,
- 30 logements pour l'État : 25 pour le public prioritaire et 5 pour les fonctionnaires d'Etat,
- 3 logements pour les agents de La Poste

Sur l'ensemble de ces 65 appartements, la commune a pu proposer des candidats pour 30 d'entre eux uniquement (20 logements de la Métropole et 5 logements du Conseil Départemental).

Selon le bailleur, CDC Habitat, ces logements à loyer modéré sont équitablement répartis entre les différentes tranches d'âge des occupants.

Nous avons dans ces deux bâtiments la répartition suivante : 1 T1 - 28 T2 - 27 T3 - 8 T4 - 2 T5 qui se situent dans la gamme PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration attribués aux locataires en situation de grande précarité) prioritairement attribués aux Mandréens.

En complément des logements locatifs sociaux classiques, et afin de diversifier l'offre des logements pour les administrés

de la commune, CDC Habitat propose des logements dits « intermédiaires ».

Ces derniers s'inscrivent dans le dispositif de quota en matière de logements sociaux. Ces habitations présentent l'intérêt d'ouvrir l'offre locative sociale aux familles dont les ressources sont considérées comme trop élevées pour prétendre à un logement social traditionnel. Le CCAS est à l'écoute des Mandréens pour plus d'informations à ce sujet.

En plus de ces logements civils, 2 autres bâtiments (environ 60 logements) relèvent du contingent « Défense » et sont destinés aux militaires et à leurs familles. Pour finir, cette nouvelle résidence se compose de logements privés répartis entre plusieurs bâtiments et une dizaine de villas mitoyennes.

Toujours au service des Mandréens, nous poursuivons notre politique de la main tendue à destination des plus fragiles ou des plus vulnérables afin de les aider à démarrer dans la vie, à se relever et repartir d'un bon pied. Nous sommes déterminés à nous battre pour les Mandréens afin d'apporter une réponse équilibrée à leur problématique de logements et nous continuerons à travailler pour garder la maîtrise des contingents d'attribution de façon à les défendre du mieux possible.

En matière de logement social, comme sur d'autres sujets, ce ne sont pas les paroles qui sont efficaces mais bien les actes.

Véronique **VENOT**,
pour l'**UPSM**

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de septembre dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

L'art de faire des pirouettes

Oui c'est exact, j'ai retiré le permis de réhabilitation de la propriété Fliche en centre aéré et conservatoire de musique car, suite au recours d'une association, le classement de la zone de cette propriété a été annulé.

De ce fait, le nouveau classement de la zone en RNU nous imposait de soumettre le permis de construire à M. le Préfet, ce qui n'a pas été fait et rendait fragile la légalité du permis.

Or, ce permis a été attaqué par une association et devrait être jugé dans un an et demi ou deux ans, avec le risque qu'il soit annulé, nous faisant perdre du temps.

Oui le Maire a délégué pour retirer un permis de construire mais doit en rendre compte au Conseil Municipal, ce qu'il fait régulièrement.

Non, le permis n'a pas été annulé à cause d'une extension non autorisée de la surface car le règlement permet « une extension limitée de 50m² » et nous l'avions restreinte à 34 m². Non, la liste d'opposition, LA VAGUE, n'a pas donné un avis favorable au projet. Les élus d'opposition n'ont pas voté le projet et n'ont jamais voté les budgets correspondants.

Non, la liste d'opposition, LA VAGUE ne prévoyait pas une réhabilitation complète de la propriété mais juste une maison d'artistes pour écolos-bobos, sans définition, sans chiffrage. Oui, en même temps qu'un colistier de LA VAGUE attaquait le permis de réhabilitation pour le faire annuler, les élus de l'opposition formaient un recours gracieux contre le retrait du permis : UBUESQUE !

En conclusion, les élus de l'opposition déclarent aujourd'hui ne faire ni recours gracieux (mais ils l'ont fait) ni recours contentieux contre le retrait du permis car ils se sont certainement aperçus que nous étions dans notre bon droit et déclarent se satisfaire d'une prise de parole en Conseil municipal cela s'appelle faire une pirouette.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

USSM Basket



Les 25 novembre et 16 décembre derniers, nos deux équipes U15 3x3 départementales ont participé au championnat 3x3 département du Var à Bandol et Toulon.

Sous la forme de tournoi, les deux équipes se sont hissées en demi-finale mais la marche était trop grande. Elles se classent 3ème et 4ème. Il reste deux dates et les phases finales à venir.

On remercie nos partenaires qui nous ont permis de réaliser les tenues pour nos jeunes.

Ils portent haut les couleurs de Saint-Mandrier-sur-Mer, et cela n'était pas arrivé depuis 14 ans de faire participer des jeunes en championnat.

Martial **ANCELIN**,
président de l'USSM

Une **CHAMPIONNE DU MONDE** au Tennis Club de Saint-Mandrier !

À Majorque, lors de la Doris Hart Cup (championnat du monde féminin par équipe, catégorie plus de 80 ans) malgré la perte d'un set face à l'Afrique du Sud, les Bleues ont conquis la première place du groupe C. Leurs deux victoires en simple, face aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, ont permis à Frédérique Caillard (Tennis Club de Saint Mandrier, à droite sur la photo), Michèle Bichon, Claudine Contoz et Mary Jane Marty, de soulever le trophée.



Nathalie **BENARD**,
présidente du **Tennis Club de Saint-Mandrier**

Le **VOILIER PROCYON**, champion First 31.7 Méditerranée 2023, porte les couleurs de **Saint-Mandrier**



Procyon - Ville de Saint-Mandrier sur la ligne de départ à Saint-Tropez.

Procyon et son skipper Guy Gorzerino, licencié à l'Association Nautique de Saint-Mandrier, remportent l'édition 2023 du Championnat First 31.7 Méditerranée. À l'issue des cinq régates très disputées, c'est Procyon qui a dominé par sa régularité et deux belles premières places les 17 concurrents. Procyon et son équipage s'illustrent également en régional, avec une excellente saison 2023 : 15 régates courues, 13 podiums, 7 victoires !

La saison 2024 s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour le nouveau champion de la presqu'île, qui prend la suite de Rostanbar2 (JPK 10.10) et qui a représenté notre ville de 2016 à 2022 avec de nombreux titres à son palmarès.

Félicitations à Guy Gorzerino et à son équipage talentueux au sourire omniprésent, et bon vent à *Procyon* pour 2024 !

Christophe **ENAULT**,
président de l'**Association Nautique de Saint-Mandrier**

TÉLÉTHON 2023



Les basketteurs du jour ↷



↶ L'équipe de la soirée théâtre

Malheureusement les tourments de la météo ont empêché les lucioles d'éclairer les visages des enfants, et l'OMJS de lancer son relais ergomètre, mais le lendemain malgré tout, les manifestations prévues ont pu se dérouler.

Le Tennis Club, ayant avancé son rendez-vous au samedi 18 novembre, a pu bénéficier d'un temps propice au programme prévu : matchs en simple et double, et pour le côté ludique, tennis volley et initiation au pickleball pour le plaisir des participants.

Quant aux Boulomanes du Creux Saint Georges, ils ont encore pu démontrer leur capacité à s'adapter au terrain légèrement détrempé pour leur concours de boules, toujours dans la bonne humeur, et démontrant leur générosité en reversant les recettes à l'AFM Téléthon. Tout comme le Club de Bridge, avec son concours institutionnalisé, bénéficiant d'une participation record.

En parallèle, l'USSM basket a réussi son challenge des 1000 lancers francs, 28 personnes se sont relayées dont Gilles Vincent, notre maire ; c'est Raphaël, 8 ans, qui réussissait le millième lancer à 11h25, la dernière demie heure avec une cadence accélérée a permis d'atteindre 3450 lancers pour 1326 réussis, la base des records est établie pour l'année prochaine. C'est notre partenaire Utile qui nous a offert l'essentiel pour offrir le chocolat chaud et ce qu'il fallait pour garnir les crêpes confectionnées par les amis de l'OMJS, quant à M. Castagnie de l'entreprise Port Pin Rolland s'est engagé à reverser une somme en fonction des paniers réussis.

Le samedi soir, l'OMJS offrait un moment de convivialité autour de quoi se restaurer avant de rejoindre la salle de théâtre pour applaudir GUY.

Entre temps, la dernière venue, Presqu'une étoile, a pu profiter d'un créneau pour offrir un espace de démonstrations pour la plus grande joie des familles, le plaisir des danseuses et la fierté des professeurs.

Quelque temps après, c'était au tour de Guy de nous transporter avec son énergie habituelle, nous offrant des allers retours entre la poésie et l'humour, ponctués d'émotions et de rires. Ces mots porteurs d'amour et d'amitié reflétaient le climat de la soirée, où le partage et le don étaient les vecteurs d'un Téléthon réussi.

Le dimanche après-midi les rayons de soleil ont été dispensés par les danseuses de l'école de danse qui, comme à leur habitude, ont enchaîné les chorégraphies millimétrées quel que soit le style proposé. La seule ombre, malheureusement, ce spectacle victime de son succès a obligé l'équipe de Yannick à limiter les entrées à 150 laissant quelques déçus.

Au final, ce 8^{ème} TÉLÉTHON consécutif aura vu le montant des recettes dépasser celles de l'année dernière, déjà jugées excellentes, et apportera une pierre à l'édifice pour faire progresser la recherche. Tout ceci nous encourage à envisager la prochaine édition et à l'étendre à d'autres collaborations



L'équipe du tennis club ↷

↶ Les boulistes



afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre avec des dons et recettes en augmentation.

L'OMJS tient à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette opération 2023. La Mairie et les services Techniques pour tous les moyens mis à disposition, un clin d'œil à Jean Marcel le régisseur pour sa grande disponibilité, l'association Festive de la Presqu'île Pin Rolland Maréguai ainsi que les Fêtes Mandréennes pour leur généreuse participation financière habituelle, le Casino, Aux délices de Christouline et La Cave Mandréenne pour les ingrédients apportés.

Christophe **TROÏA** et Jean-Pierre **MATHIAS**,
OMJS

« Les Lucioles » vous souhaitent une bonne année 2024



Nous remercions chaleureusement les parents pour leur investissement dans l'organisation de notre tombola ainsi que tous les commerçants qui nous ont offert de magnifiques lots. Toute l'équipe des "Lucioles" vous souhaite une belle et heureuse année 2024.

Virginie PAULIN,
Directrice de la crèche « Les Lucioles »

Presqu'une étoile, RÉTROSPECTIVE sur la fin 2023 !



Le 4 septembre dernier, l'école de danse a fait sa rentrée. Nous sommes de plus en plus nombreux, et nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez ! L'école de danse a sorti sa nouvelle collection de vêtements qui a fait fureur auprès de notre Team EDPE. Au mois d'octobre, les élèves ont fêté Halloween durant les cours de danse en se déguisant et dégustant quelques bonbons.

Le samedi 9 décembre 2023, des danseuses de l'école ont pu montrer leur travail en se présentant sur scène pour le téléthon. Leur prestation a été très appréciée par le public et les organisateurs de cet événement. Nous sommes fières d'avoir pu participer à ce projet pour une aussi belle cause.

Le 17 décembre, nous étions aussi présents pour l'arrivée du père Noël sur la place de Saint-Mandrier-sur-Mer. Les élèves ont pu s'épanouir en dansant avec fierté pour leur école. Merci à l'Association Mandréenne pour cette invitation.

Afin de clôturer cette année 2023, Presqu'une Étoile a organisé un goûter où le père Noël est venu distribuer des cadeaux pour chaque élève. Plusieurs projets sont en cours pour cette nouvelle année ainsi que l'an prochain. Si vous êtes intéressé par des partenariats et projets dansants, n'hésitez pas à contacter Magali Calone au 06.20.12.57.98.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Particulièrement, une bonne santé à tous, accompagnée d'amour et de réussite.

Julie VIX,
Présidente de PRESQU'UNE ÉTOILE

FIGURES DU VILLAGE de janvier 2024

Les figures du village vous donnent rendez-vous le Samedi 20 janvier 2024 à 12h30, sur le kiosque de la place des résistants, pour la découverte de la photographie qui met en lumière :

« Les Présidents du Tennis Club de Saint-Mandrier-sur-Mer » avec Francis FERREOL (1915-2014) et Maryse DUCHIRON née le 17 mars 1953. Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La FEDERATION CAVALAS



Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les Prêtres" avec Fortuné Joseph Marius SCAVINO (1911-1995) et Jean-Yves MOLINAS né le 12 août 1947 !

Photo en noir et blanc de gauche à droite : (De dos) non identifiée, le garçon Christian Brocot, Père Fortuné Scavino, (la dame à droite) non identifiée.

Photo en couleur de gauche à droite : Mona Roure (de dos), la jeune fille Clara Wilson, Père Jean-Yves Molinas et Maryse Cayuela.